

## **A toutes les familles,**

Le protocole est bien en place et vous l'avez validé en nous confiant votre enfant. Je vous redonne quelques consignes à bien mettre en oeuvre :

- le matin, la grille ouvre à 8 h 45. Il est interdit de se regrouper devant l'école avant cette heure.
- le soir à St Joseph, attendre que les cars soient partis avant de se positionner devant les sorties.
- Penser à emmener de quoi s'essuyer les mains. Votre enfant doit emporter ses affaires d'école.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour votre enfant. Il n'y a donc pas de distribution par l'école. Par contre, vous pouvez lui en fournir un si vous le souhaitez.

Nous vivons une situation inédite qui bouleverse nos habitudes. Restons tous attentifs à assurer notre sécurité et celle des autres pour permettre une sortie progressive de cette période.

## **Bien cordialement,**

Cyrille AUVINET

*Chef d'établissement*  
*Ecole le Brandon Saint-Joseph*  
[lebrandon-saintjoseph.fr](http://lebrandon-saintjoseph.fr)

---



**Gestion COVID 19 – explication des procédures applicables sur nos 2 sites : le site maternelle situé au 2 rue Michel Favreau et le site élémentaire situé au 1 rue St Exupéry 85500 Les Herbiers.  
Protocole mis en place du mardi 12 mai au vendredi 29 mai.**

Accueil et sortie	
Site maternelle	Ouverture du portail vert le matin pour le passage d'un parent accompagné de son enfant. Une personne de l'école sera présente sous le préau ouvert pour indiquer à quel endroit doit aller votre enfant. Chaque parent sera amené à quitter l'école en suivant le fléchage au sol par le portillon blanc. Il est impératif de respecter la distanciation entre chaque famille. La sortie s'effectuera dans les mêmes conditions.
Site élémentaire	3 entrées au niveau de la rue St Exupéry, une pour les CM, l'autre pour les CP/CE1 et une dernière pour les CE2. Plusieurs personnes de l'école se posteront devant l'école pour indiquer à votre enfant le parcours qu'il doit suivre pour rejoindre directement sa classe. Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement. Aucun rassemblement ne doit se faire avant 8 h 45. Des affiches permettront de se repérer plus facilement. La sortie s'effectuera dans les mêmes conditions
Gestion de la classe	
Sur les 2 sites	La durée de la classe est maintenue aux horaires habituels. Chaque enseignant porte un masque et explique aux enfants les gestes à retenir : « je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains ; je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour ; je me lave bien les mains, je tousse et j'éternue dans mon coude ; j'utilise mes affaires et uniquement mes affaires. » Chaque classe est équipée de matériel pour nettoyer et désinfecter. Bien se rappeler que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'usage du masque pour l'enfant est facultatif ;</li> <li>- Les activités sont individuelles et réalisées chacun à sa table ;</li> <li>- Le matériel collectif ne sera pas utilisé, bien penser à apporter toutes ses affaires ;</li> <li>- Les déplacements sont limités et encadrés.</li> </ul>
Récréations	
Site maternelle	Les 2 cours de récréation sont utilisées. Un groupe par cour. Les enfants de la « permanence » ont leur récréation de façon décalée. L'utilisation de la structure et du matériel de cour est proscrite.
Site élémentaire	Les 2 cours de récréation sont utilisées. Un groupe par cour. Le roulement suivant est prévu : 10 h 15 – 10 h 30 : CP ; 10 h 30 – 10 h 45 : CE1 ; 10 h 45 – 11 h 00 : CE2 ; 11 h 00 – 11 h 15 : CM1 ; 11 h 15 – 11 h 30 : CM2.

Siège social : 1 rue St Exupéry 85500 LES HERBIERS  
Tél : 02.51.91.03.97 ou 06.24.64.86.96  
Email : [brandon.stjo@orange.fr](mailto:brandon.stjo@orange.fr)  
Site : [lebrandon-saintjoseph.fr](http://lebrandon-saintjoseph.fr)

Gestion COVID 19 – suite du protocole	
Passage aux toilettes	
Sur les 2 sites	Des toilettes sont réservées pour le matin, d'autres pour l'après-midi afin de favoriser le ménage et la désinfection.
Prise du pique-nique	
Sur les 2 sites	Comme pour la récréation, le pique-nique sera pris avec le groupe-classe à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments en fonction de la météo. Plusieurs temps peuvent être prévus afin de limiter le brassage des élèves. A compter du 25 mai, une restauration « repas froid » sera proposée.
Nettoyage et désinfection	
Sur les 2 sites	2 formes de nettoyage/désinfection sont retenues au sein de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Celle durant la vie de classe assurée par la personne ayant en charge le groupe, dès qu'elle le juge nécessaire.</li> <li>- Celle du matin ou du soir qui consiste à nettoyer et désinfecter totalement les lieux occupés.</li> </ul>
Information et communication	
Sur les 2 sites	Nous installons des affichages et des pictogrammes afin d'aider les enfants dans la gestion de cet épisode particulier. Les repères visuels sont destinés à favoriser la compréhension.

Ce protocole peut être difficile à respecter totalement par les enfants. Il correspond à un objectif que l'équipe éducative se donne.

Le choix effectué par la famille concernant la reprise de l'école du mardi 12 mai signifie la lecture et l'acceptation du protocole ci-dessus.

Précisions récréations et pause du midi pour le site élémentaire :

Classes	Récréation matin	Pause du midi	Récréation a.midi
CP	10 h 15 – 10 h 30	11 h 45 – 13 h 15	14 h 30 – 14 h 45
CE1	10 h 30 – 10 h 45	12 h 00 – 13 h 30	14 h 45 – 15 h 00
CE2	10 h 45 – 11 h 00	12 h 15 – 13 h 45	15 h 00 – 15 h 15
CM1	11 h 00 – 11 h 15	12 h 30 – 14 h 00	15 h 15 – 15 h 30
CM2	11 h 15 – 11 h 30	12 h 45 – 14 h 15	15 h 30 – 15 h 45

Siège social : 1 rue St Exupéry 85500 LES HERBIERS  
Tél : 02.51.91.03.97 ou 06.24.64.86.96  
Email : [brandon.stjo@orange.fr](mailto:brandon.stjo@orange.fr)  
Site : [lebrandon-saintjoseph.fr](http://lebrandon-saintjoseph.fr)

# les gestes à retenir



Pour me protéger  
et protéger les autres !